

Ref : DF/LL/2019-03

PREFECTURE DES YVELINES
M. Le Préfet
1, rue Jean Houdon
78000 VERSAILLES

Le, 08 Novembre 2019

Monsieur le Préfet,

La ville de Coignièrès, sur un large périmètre, repose sur un sol argileux. Les changements climatiques, liés aux saisons, peuvent impacter les constructions en fragilisant le bâti (affaissements, fissures...). De nombreux Coignièriens m'ont déjà sollicité sur ce sujet, en particulier à la suite des variations de températures de l'été dernier.

Aussi pour permettre aux habitants concernés d'obtenir une indemnisation auprès de leurs assurances, je vous demande de bien vouloir intervenir pour le classement de l'état de catastrophe naturelle de la ville de Coignièrès, pour la période juin-octobre 2019.

Mon cabinet est à votre disposition au 01.30.13.17.86 ou secretariat.du.maire@coignieres.fr, pour tout complément d'information.

Dans l'attente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées. *et*

des plus respectueuses.



Didier FISCHER
Le Maire,
Vice-Président de SQY



Copie : DGS ville de Coignièrès-Services techniques ville de Coignièrès